

BULLETIN D'INSCRIPTION

Présentiel ou Digital

Mardi 30 septembre & Mercredi 1er octobre 2025 Les Terrasses du Parc, Lyon

CONTACTS: abe – Congrès Biocides

10 rue de la Rochefoucauld CS 50300 - 92513 Boulogne Cedex

Mail: biocides@advbe.com

Xavier Sicard: +33 (0)1 41 86 41 10 Omar Dahbi: +33 (0)1 41 86 49 37 Eliana Andria: +33 (0)1 41 86 49 07

Participant Partic			
□Mme □M. • Prénom :			
Société :			
Fonction :			
Adresse:			
Code postal : • Ville : • Pays :			
·			
• Tél.: • E-mail :			
□ Je m'inscris aux 2 journées : 990€HT (1089€TTC) □ Je m'inscris à 1 journée : 650€HT (715€TTC)			
Remise* de 10% : Inscription avant le 14 juin 2025 ou à 3 personnes** même société & même facturation			
□ 2 journées : 891€HT (980,10€TTC) □ 1 journée : 585€HT (643,50€TTC)			
Remise* de 15% : Inscription à 4 personnes ** ou plus même société et même facturation			
□ 2 journées : 841,50€ HT (925,65€ TTC) □ 1 journée : 552,50€ HT (607,75€ TTC)			
* Remises non cumulables - ** Tarifs par personne			
		Mayd: 20 centembre	Manaradi der aatabra
Si présentiel	Journée(s)	Mardi 30 septembre	Mercredi 1 ^{er} octobre
	Déjeuner(s)	<u> </u>	9 9
Si digital	Journée(s)	q	q
Facturation Facture 1			
Société :			
Prénom :			
Tél : E-mail : E-mail :			
Adresse :			
Siret:			
a) Votre société est basée en France, la TVA est donc due et figurera sur la facture finale			
b) Votre société fait partie de l'UE mais n'est pas basée en France, la TVA n'est pas due mais doit être déclarée c) Votre société ne fait pas partie de l'UE, la TVA n'est pas due			
c) votre societe ne fait pas partie di	e roe, la rva rrest pas due		
Règlement : (A réception de facture		déclare avoir pris connaissance des g	
₱ Par chèque : € TT₱ Par virement (en mentionnant le	_	politique de confidentialité et de gesti ate : Signatur	re et Cachet de l'entreprise :
IBAN FR76 3000 4008 0400 0107 2835 736			
SWIFT : BNPAFRPPXXX - BNP PARIBAS © Par carte bancaire (nous contacter)			
VI al carte paricalle (11005 collido)	(101)		

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. L'Organisateur se réservent la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. 2. Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. 3. Toute annulation doit être formulée par écrit. Toute annulation reçue avant le 03/09/2025 donnera lieu à un remboursement des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 euros pour frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, ou toute absence, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. 4. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'advanced business events, carte ou par virement. L'accès aux conférences pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée.

